

8° Mobiliser nos capitaux.

9° Accroître notre influence à l'étranger.

Nous espérons donc démontrer à l'évidence que notre race est appelée à la supériorité et qu'elle doit y atteindre.

Conquête économique et supériorité intellectuelle

Avant d'entreprendre la démonstration de notre thèse, nous ne voulons pas toutefois laisser sans réponse une objection qui nous a déjà été faite et que nous pressentons déjà avant d'avoir terminé cet avant-propos.

D'aucuns croient que notre succès dans le domaine économique pourrait nuire à notre supériorité intellectuelle. Pourquoi donc la richesse nuirait-elle à l'action intellectuelle d'un peuple ? La France ne fut-elle pas toujours reconnue comme la nation la plus riche, et jamais son génie n'a cessé de briller sur le monde du plus vif éclat.

Et sans la richesse à quoi peut aspirer la race canadienne-française dans le domaine intellectuel aussi bien que dans le domaine social ? Schulze-Gavernitz n'écrivait-il pas un jour : "TOUTES LES ASPIRATIONS SOCIALES SONT STERILES SANS LE SOLIDE FONDEMENT ECONOMIQUE DES GRANDES INDUSTRIES PUISSANTES ET MARCHANT DANS LA VOIE DU PROGRES TECHNIQUE."

La conquête économique nous donnera la richesse qui aidera à notre race à poursuivre de plus en plus sa mission intellectuelle. Avec la richesse elle agrandira ses collèges, ses universités ; elle poussera son élite dans tous les champs de l'activité humaine et loin de lui nuire, la richesse assurera au génie canadien-français sa permanence et son expansion sur cette terre dont il est le premier occupant et qu'il compte occuper à perpétuelle demeure. Que tous les jaunes du globe se le tiennent donc pour dit.